

A thick dark blue vertical bar is positioned on the left side of the page. From its base, several thin, light blue lines curve upwards and outwards, creating an abstract, organic shape.

Projet d'accueil

Années 2020-2025

Accueil extrascolaire
Commune de Daverdisse

Introduction

Notre définition du projet d'accueil

« Aime et tu seras aimé, vis ta vie en pratiquant des activités et plus tard un métier que tu aimes. Concrétise tes passions et n'oublie jamais que vivre sans amour n'est pas vivre. »

Ce projet d'accueil doit être rédigé par toute personne qui accueille des enfants de 0 à 12 ans conformément aux objectifs définis par le Code. Il a été élaboré en équipe et fait l'objet d'une consultation des personnes qui confient leur(s) enfant(s) au milieu d'accueil.

Dans ce projet d'accueil apparaissent différentes informations essentielles et notamment les choix méthodologiques de l'équipe éducative et les moyens qu'elle met en œuvre pour les rencontrer. Cet outil constitue un moyen de communication destiné prioritairement aux parents et aux autres acteurs concernés par l'accueil.

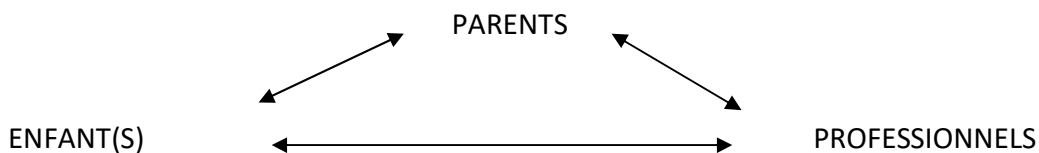
Les enfants d'abord...

La plus extraordinaire chance qu'un enfant puisse avoir dans sa vie, c'est d'abord d'être aimé ! Il est indispensable qu'un enfant trouve l'heureuse et souhaitable « complicité affective ». Il n'est évidemment pas question d'accorder plus d'attention à un enfant qu'à un autre mais de s'attarder près d'un enfant dont la sensibilité particulière ne passe pas inaperçue.

Un enfant qui prend des initiatives est forcément un être aimé des siens, accueilli avec ses qualités, ses défauts et bien dans sa peau.

Le triangle de la qualité

L'auteur (Mr J. EPSTEIN) suggère que pour parvenir à ce qu'on pourrait appeler la qualité, il convient de prendre en compte chacune des pointes du triangle : c'est-à-dire tant les enfants que les parents et les professionnels.



Mais comment évaluer cette qualité ?

L'auteur propose d'utiliser trois critères communs : le bien-être, les besoins et les compétences. Chacun des acteurs concernés par l'accueil vise le bien-être et a des besoins et des compétences.

Grâce à ce triangle, pour chaque situation de vie quotidienne, une analyse de chaque acteur peut être effectuée.

Pour l'enfant (quel que soit l'âge)

La situation de vie proposée dans le milieu d'accueil et que nous analysons permet-elle de rencontrer les trois critères ? A savoir :

- > Le bien-être : est-il permis par exemple, aux enfants de jouer pendant que d'autres dorment ?
- > Les besoins : les activités proposées répondent-elles aux besoins de chacun (découverte, expression...) et ceci en intégrant le plus possible la diversité de chaque enfant au sein du groupe ?
- > Les compétences : qu'est-ce qu'un enfant compétent ? Quelle place l'adulte lui permet-il de prendre ?

Pour les parents

La situation de vie proposée dans le milieu d'accueil et que nous analysons permet-elle de rencontrer les trois critères ?

- > Le bien-être : les parents sont-ils, par exemple, suffisamment informés des modalités de l'accueil pour pouvoir s'investir sereinement dans leurs occupations ?
- > Les besoins : comment le milieu d'accueil rencontre-t-il les besoins d'écoute, d'accompagnement, de conseil ? Comment prend-il en compte les besoins flexibles d'accueil en fonction des horaires de travail des parents ?
- > Les compétences : ce point soulève notamment la question de la participation des parents sous toutes les formes envisageables, à la vie de la structure. La place des parents est-elle prise en compte, dans le travail proposé au quotidien ?

Pour les professionnels

La situation de vie proposée dans le milieu d'accueil et que nous analysons permet-elle de rencontrer les trois critères ?

- > Les besoins : notamment en matière de formation, de supervision de l'équipe. Sont-ils pris en compte ? Comment ?
- > Le bien-être : quelle réflexion mener sur les horaires et conditions de travail, l'aménagement de l'espace, la possibilité d'accès à un local leur étant spécialement destiné...
- > Les compétences : les compétences de chacun sont-elles suffisamment affirmées, mutualisées, valorisées... ?

A la rencontre des familles

Il est important que le milieu d'accueil prenne en compte à la fois la dimension « parents » et la dimension « enfants » d'une façon cohérente afin de développer un projet d'accueil de qualité. En effet, certains besoins d'accueil ne sont pas liés aux contraintes professionnelles des parents mais plutôt à une envie pour ces derniers de souffler, de prendre un peu de temps pour eux...

Le milieu d'accueil peut aussi rencontrer le souhait des parents de permettre à leurs enfants de découvrir d'autres horizons, de vivre de nouvelles expériences que celles vécues à la maison ou à l'école.

1. Qui sommes-nous ? Qui accueillons-nous ?

Les familles ont subi plusieurs évolutions :

- L'éducation des femmes et l'importance du travail des mamans pour leur épanouissement.
- La diminution du temps scolaire observée au cours des trente dernières années.
- La nécessité financière de travailler à deux.

A la suite de ces changements profonds de la société, les besoins d'accueil des enfants se sont amplifiés et les attentes des parents diversifiées. Ceci concerne, par exemple, les accueils scolaires, les plaines de jeux, les nombreuses structures organisant des stages de vacances...

Aujourd'hui, la plupart de ces milieux d'accueil placent les enfants et leur bien-être au centre de leur travail et revendiquent à juste titre de ne pas être considérés comme de « simples » lieux de garde. Les pratiques professionnelles mises en œuvre sont pensées en fonction des enfants, de leur développement personnel, de leur épanouissement, de leur socialisation. La prise en compte des parents d'une manière ou d'une autre s'est également développée.

Le service tente donc de répondre aux demandes des familles dans la mesure de ses possibilités.

2. Développer une complémentarité éducative

Lorsque son enfant fréquente le milieu d'accueil, le parent est nécessairement confronté à des pratiques éducatives liées à la vie en collectivité qui peuvent être sensiblement différentes des siennes.

En confiant son enfant à un milieu d'accueil, le parent accepte de se montrer dans sa relation éducative avec son enfant.

3. Mettre en place et consolider une relation de confiance avec les parents

L'accueillant est le premier et/ou le dernier relais de la journée des enfants entre la maison et l'école. Il s'agit d'un maillon primordial dans le bon déroulement de la journée de l'enfant. Plus l'accueillant sera accessible, souriant et avenant, plus les parents se sentiront en confiance. Cela engendre un climat positif et serein entre les acteurs.

Dès l'inscription de l'enfant, les parents reçoivent une fiche de renseignements personnels à compléter (particularités de l'enfant, personne à contacter en cas d'urgence, nom du médecin traitant, personnes autorisées à reprendre l'enfant...) ainsi qu'un règlement d'ordre intérieur. Ce règlement d'ordre intérieur est primordial pour un accueil de qualité dans le respect de chacun. A défaut d'adhésion à celui-ci, les enfants ne peuvent pas être pris en charge. Un volet de celui-ci porte sur le droit à l'image.

Par ailleurs, les informations médicales sont essentielles pour faire face à un problème de santé durant la période d'accueil et doivent être continuellement remises à jour.

Le parent prend le parti d'accorder sa confiance aux accueillants et au projet d'accueil qu'ils mettent en œuvre. Cette attitude de confiance appelle, en retour, une réflexion approfondie sur la nature des relations qui se nouent entre parents et accueillants au sein du milieu d'accueil.

La relation de confiance entre les parents et les professionnels se construit très progressivement dès les premiers contacts, mais également lors des échanges au quotidien, lorsque le parent dépose l'enfant ou vient le rechercher.

Afin de consolider cette relation de confiance, nous organisons une rencontre annuelle de l'extrascolaire une fois par an.



4. Gérer les transitions d'un milieu de vie à l'autre

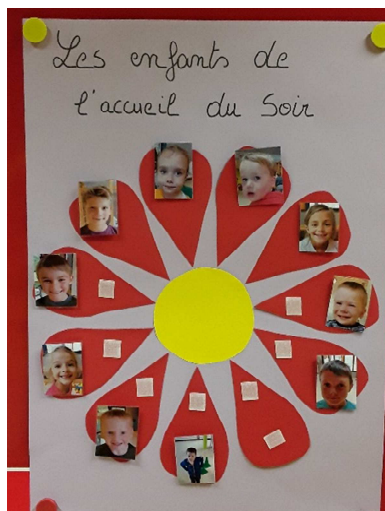
Les transitions visées dans ce point portent essentiellement sur les relais de la maison à l'accueil extrascolaire et de ce dernier à l'école.

Les enjeux liés aux moments de séparation sont très importants pour l'enfant. Il est donc nécessaire qu'il dispose de temps pour « aller vers... », et pour avoir une certaine maîtrise sur cette transition. Cela est d'autant plus important si l'enfant est jeune. Il est considéré comme un

sujet et non un objet déposé ou repris ! Les objets facilitant la transition (doudous, tétines,...) sont acceptés.

L'enfant conserve ainsi le sentiment d'unité, de « rester entier » dans les ruptures ; lors des moments de séparation, l'enfant a besoin d'exprimer ce qui se passe en lui, de redevenir un moment petit pour être encore plus grand par la suite...

Afin d'offrir aux enfants un maximum de repères et en vue d'améliorer la qualité de l'accueil, chaque local est désormais doté d'un semainier sur lequel les enfants peuvent facilement repérer quel accueillant sera présent à quel moment de la journée.



La « fleur de l'accueil du soir » permet aussi aux enfants de savoir qui est inscrit après la journée d'école en fonction des photos qui y figurent. Celle-ci est mise à jour tous les matins.

Depuis octobre 2018, une page Facebook est utilisée afin d'informer les parents des différentes activités vécues par leurs enfants lors des différents moments d'accueil. C'est également un moyen de transmettre diverses informations.

A la rencontre des enfants

Afin de rencontrer un des objectifs 2018 de la CCA, l'accent a été mis sur le remplacement du mot « garderie » par le terme « accueil ». La motivation première était que nous voulions proposer aux enfants des activités adaptées à leurs besoins et plus seulement un système de garde à proprement parler.

1. Aménager des conditions assurant une vie saine

Un cadre de vie sécurisant tant physiquement que psychiquement, réfléchi pour les enfants, leur permet de déployer pleinement leur activité, leur spontanéité, de créer,...

Nous avons également opté pour des règles et des limites précises qui entraînent chez l'enfant un sentiment de sécurité.

Les principales règles de vie se trouvent dans chaque local d'accueil sous forme de dessins afin que les enfants aient toujours sous les yeux un rappel de ce qui est autorisé / interdit.



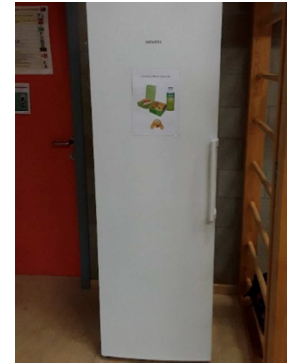
Au moment du repas :

- Nous offrons la possibilité aux enfants de prendre leur déjeuner à l'accueil du matin afin de respecter leur rythme et de diminuer l'empressement du matin. Nous invitons les parents à privilégier un déjeuner sain. **La consommation de friandises et sodas est interdite.**
- Le midi, les enfants mangent leurs tartines. Il est demandé de boire de l'eau. L'enfant peut chaque jour bénéficier d'un potage cuisiné par les accueillants facturé au prix de 0,50€.

Grâce à un semainier, les enfants savent quelle sorte de potage leur sera proposée chaque jour.



- Un réfrigérateur a été installé afin que les enfants y déposent leurs tartines dès le matin pour assurer la bonne conservation des aliments.



- En fin de journée, un temps « goûter » est instauré de 15h45 à 16h00. Ce moment convivial est l'occasion de rassembler enfants et accueillants autour de la table et prendre un goûter équilibré. Pour la santé des enfants, les viennoiseries, les produits sucrés, les sodas et les boissons énergisantes sont déconseillés.



2. Ajuster l'environnement matériel, l'espace intérieur et extérieur

Un local est mis à disposition pour les enfants et les accueillants dans l'enceinte de l'administration communale. S'y déroulent les activités du mercredi après-midi et les journées pédagogiques. Cependant, pour des raisons d'organisation et de sécurité, l'accueil avant et après chaque journée d'école se déroule dans les trois établissements scolaires de la commune.

Il est primordial d'assurer une atmosphère agréable, un endroit chaleureux, de veiller à la luminosité du local ainsi qu'au niveau sonore.



Un des objectifs de la CCA 2018 était d'améliorer le confort acoustique des lieux d'accueil. Pour ce faire, nous avons mis des balles de tennis au pied des chaises afin de limiter le bruit. Nous avons réalisé des cubes en bois que nous disposons sur les tables lors du temps de midi :

- Vert quand c'est calme
- Orange quand il y a trop de bruit, les enfants sont invités à parler plus calmement.
- Rouge, si le calme ne revient pas, le silence est demandé avec la possibilité de sanction.



Réfléchir aux conditions d'aménagement exige des adultes qu'ils observent les enfants en mobilisant leurs connaissances sur les mécanismes de leur développement. Accorder cette attention à chacun des enfants accueillis et aménager avec soin l'espace de vie et de jeu représente une forme d'accompagnement psychologique. Ce faisant, chaque professionnel renforce son sentiment de compétence propre.



Pour le bien-être de l'enfant, il est important de proposer à celui-ci des moments à l'extérieur. Ces moments sont propices au développement, au

développement. C'est aussi une façon pour celui-ci de changer d'air et d'adopter une attitude moins cadrée que dans une salle intérieure.



« Il n'y a pas de mauvais temps, il n'y a que des mauvais vêtements ». Les enfants doivent pouvoir à tout moment profiter de moments à l'extérieur quel que soit le temps. C'est pourquoi nous insistons sur le fait qu'il est important d'habiller les enfants en fonction de la météo



3. Mettre en place et consolider une relation de qualité entre accueillantes et enfants

L'observation est basée sur l'écoute des enfants. Elle ne se limite pas à regarder et à percevoir la réalité. Elle permet aussi de transmettre aux parents des informations justes sur ce que vit leur enfant, sur son implication dans les projets et activités.

L'observation aide à la mise en place du « cadre » en question, la découverte des enfants sous un jour différent. Elle permet également de constater éventuellement un malaise chez l'enfant et de pouvoir lui venir en aide.

L'expression des compétences de l'enfant et le déploiement harmonieux de son activité sont étroitement liés à la capacité des adultes à les reconnaître en situation quotidienne.

4. Soutenir adéquatement les interactions entre enfants

Les interactions de l'enfant avec les adultes qui prennent soin de lui (parents, enseignants, éducateurs...) et (celles) avec ses pairs contribuent à développer la conscience que chaque enfant a de lui-même et des autres.

Relations avec les adultes

Les relations de l'enfant avec les adultes se caractérisent par le fait que l'adulte dispose de plus de connaissances, d'expériences et de pouvoir que l'enfant.

La plupart du temps, les interactions avec l'adulte sont complémentaires. Ainsi, l'adulte est responsable de l'enfant : il organise le cadre de vie, l'enfant l'accepte, l'enfant demande de l'aide, l'adulte la lui offre.

La fonction principale de ces relations est d'apporter sécurité et protection : relation d'attachement entre parents et enfants, relation de soutien de l'adulte à l'égard des enfants. Ces relations permettent d'acquérir des modèles internes et d'apprendre les habiletés sociales fondamentales.

Relations entre pairs

Les relations entre pairs sont des relations entre individus ayant le même pouvoir social. Elles sont de nature égalitaire, avec des interactions réciproques. Un exemple est celui, dans des jeux d'enfants : un enfant se cache, les autres le cherchent ; un lance la balle, l'autre l'attrape.

Les rôles peuvent être renversés entre partenaires dotés de compétences similaires. La fonction principale de ces relations est de donner aux enfants l'opportunité d'apprendre et de mettre en pratique leurs habiletés sociales. Les relations avec les pairs leur permettent d'acquérir de nouvelles habiletés qui ne peuvent être acquises qu'en situation d'égalité des partenaires : coopération/compétition, intimité... Grâce à ces relations, l'enfant devient plus sensible aux autres. Celles-ci s'expérimentent dans les jeux libres, mais également dans les temps où les enfants vivent des activités en groupe.



Le banc de la réconciliation est un outil mis en place dans chaque cour de récréation. Il est utilisé en cas de conflit entre élèves. Le but est que les accueillants ne soient pas mis à parti dans les querelles et que les enfants trouvent eux-mêmes une solution à leur discorde.



5. Donner à l'enfant une place active (à chaque enfant, à tous les enfants)

L'enfant a le droit de ne rien faire, de choisir ce qu'il veut faire. Après une journée d'école, où l'enfant a dû suivre les cours toute la journée, il a envie de se détendre.

L'accueillant propose des activités variées, ludiques, adaptées aux tranches d'âge des enfants. Ceux-ci ont le choix d'y participer.

Les activités proposées correspondent aux attentes des enfants, à leur développement afin qu'ils retirent de ces moments un maximum de plaisir et de satisfaction. Si l'activité proposée n'attire pas l'enfant, celui-ci peut se tourner vers une autre occupation.



L'accueil extrascolaire ne propose pas de service « école des devoirs ». Les enfants qui le souhaitent peuvent réaliser leurs travaux mais n'y sont pas obligés même si la demande émane de ses parents.



Nous veillons à ce que l'enfant se sente accueilli et qu'il ait une place à part entière.

6. Porter une attention particulière aux transitions quotidiennes

La manière dont chacun est accueilli le matin a une incidence sur son implication dans le reste de la journée.

Souvent, il arrive que la difficulté de la séparation soit quelque peu banalisée. Or, le processus de séparation est à prendre en considération même chez les plus grands enfants. Il convient d'être attentif à ne pas invalider l'expérience de l'enfant, soit en niant ce qui se joue, soit en considérant cette séparation comme une pure « puérité » dont l'adulte serait protégé.

7. Développer la confiance en soi

La mise en place de tous les éléments cités ci-dessus permet de développer la confiance en soi de chacun des enfants.

Soutien à l'activité des professionnelles

1. Aménager des conditions assurant une qualité de vie professionnelle

Une rotation est organisée entre chaque accueillant pour un souci d'égalité tant du point de vue des enfants que des accueillants.

Les horaires sont communiqués aux accueillants dans des délais raisonnables, ce qui leur permet une meilleure organisation de leur vie personnelle. Ceux-ci sont établis dans un souci d'égalité et d'équité.

Un groupe « Messenger » privé réservé aux accueillants et à la Coordinatrice ATL a été mis en place il y a plus d'un an. Ce groupe permet une concertation permanente entre les membres. Les informations sont traitées rapidement, avec toujours la possibilité d'en parler en équipe.

Le fait que la Coordinatrice ATL soit aussi accueillante est un plus pour l'équipe. Elle a ainsi conscience des difficultés et des besoins rencontrés par les membres de son équipe.

2. Assurer l'encadrement par un personnel qualifié, disposant des compétences/d'une formation de base

L'équipe se compose de 5 accueillants qui possèdent tous un diplôme ayant un rapport avec la fonction (puéricultrice, éducatrice ou accueillant extrascolaire)

En septembre 2019, nous avons organisé une formation décentralisée avec la commune voisine sur le thème de la « communication », réel frein de notre société.

Le recrutement de nouveaux effectifs passe par un entretien auquel chaque personne qui postule est soumis. Celui-ci vise à évaluer les compétences de la personne face à des situations concrètes.

3. Soutenir un processus de formation continue

Chaque accueillant suit au minimum 50h de formations tous les 3 ans. Celui-ci choisit ses formations en fonction de ses difficultés, attentes ou volontés. Si la coordinatrice décèle une difficulté particulière, elle propose une formation spécifique.

Des réunions mensuelles sont organisées en vue de permettre des moments d'échange et de mise en commun des formations suivies par chacune des accueillants.

4. Garantir des normes d'encadrement suffisantes

Nous proposons un accueil de qualité (adaptation du nombre d'accueillants en fonction du nombre d'enfants) en essayant autant que possible un accueillant pour maximum dix-huit enfants.

5. Développer une dynamique de réflexion professionnelle et mettre en œuvre le projet d'accueil

Le service met l'enfant au centre de sa pratique et veille à lui assurer une stabilité et une sécurité affective, matérielle et psychologique. Ceci passe par les bonnes relations entre les accueillants et les enfants mais également par les liens entre accueillants et parents.

6. Favoriser les relations avec les associations locales

Bien que notre commune ne comporte pas beaucoup d'associations locales, nous essayons d'organiser des activités ponctuelles avec la bibliothèque communale.

- [Les horaires](#)

Période scolaire

Lieu	Jours	Heures	Activités
Haut-Fays (Ecole)	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	De 7h15 à 8h15	Accueil
Haut-Fays (Ecole)	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Dès la fin des cours, jusque 17h30	Activités extrascolaires encadrées et autonomes
Haut-Fays (accueil centralisé pour les 3 écoles au local extrascolaire)	Mercredi après-midi	De 12h05 à 17h30	Activités extrascolaires encadrées et autonomes
Gembes	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	De 7h15 à 8h15	Accueil
Gembes	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Dès la fin des cours, jusque 17h30	Activités extrascolaires encadrées et autonomes
Porcheresse	Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	De 7h15 à 8h15	Accueil

Porcheresse	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Dès la fin des cours, jusqu'à 17h30	Activités extrascolaires encadrées et autonomes
Haut-Fays	Mardi	De 18h30 à 19h30	Entraînement de football
Haut-Fays	Mercredi, Samedi	De 14h à 18h De 9h à 12h	Découverte des jeux à la bibliothèque, ludothèque
Haut-Fays	Mercredi	De 14h à 16h	EPN
Givet	1 mercredi sur 2	De 14h00 à 16h00	Cours de natation
Daverdisse	Mercredi	De 14h00 à 15h30	Atelier Théâtre
Autres offres d'accueil			
Service de gardiennes encadrées « le Bilboquet »	Lundi, mardi, Mercredi, jeudi, Vendredi	A fixer entre l'accueillante et les parents	<u>Accueil d'enfants de 0 à 3 ans au domicile de l'accueillante</u>

Le mercredi après-midi :

Un accueil est organisé en un même lieu pour les trois implantations (le local extrascolaire situé à Haut-Fays). Les enfants de Gembes et Porcheresse sont emmenés à cet endroit par le proxibus communal.

Cette année, nous avons proposé un tableau d'activité pour les mercredis dans le but de rendre ceux-ci plus attractifs.

Septembre

Mercredi 04 septembre	
Mercredi 11 septembre	Atelier artistique (2,5-8 ans) (8 places) / Randonnée VTT (8-12 ans) (8 places)
Mercredi 18 septembre	Cuisine (2,5-12 ans) (12 places)
Mercredi 25 septembre	Piscine

Octobre

Mercredi 02 octobre	Après-midi lecture (2,5-5ans) (8 places) / Art floral (6-12 ans) (8 places)
Mercredi 09 octobre	Piscine
Mercredi 16 octobre	Piscine
Mercredi 23 octobre	Après-midi intergénérationnel (2,5-12ans) (12 places)

Novembre

Mercredi 06 novembre	Piscine
Mercredi 13 novembre	Après-midi lecture (2,5-5ans) (8 places) / Scrapbooking (7-12 ans) (8 places)
Mercredi 20 novembre	Piscine
Mercredi 27 novembre	Psychomotricité (2,5-5ans) (8 places) / Jeux de société (6-12ans) (8 places)

Décembre

Mercredi 04 décembre	Piscine
Mercredi 11 décembre	Après-midi visite des personnes âgées de +80 ans (8-12ans)
Mercredi 18 décembre	Piscine / Après-midi visite des personnes âgées de +80 ans (8-12ans)

Janvier

Mercredi 08 Janvier	Piscine
Mercredi 15 Janvier	Cinéma (2,5-12ans) (12 places)
Mercredi 22 Janvier	Piscine
Mercredi 29 Janvier	Après-midi intergénérationnel (2,5-12ans) (12 places)

Février

Mercredi 05 février	Piscine
Mercredi 12 février	Piscine
Mercredi 19 février	Bibliothèque (2,5-5ans) (8 places) / Ludothèque (6-12ans) (8 places)

Mars

Mercredi 04 Mars	Piscine
Mercredi 11 Mars	Jeux de société (2,5-7 ans) (8 places) / Vannerie (8-12ans) (8 places)
Mercredi 18 Mars	Piscine
Mercredi 25 Mars	Après-midi intergénérationnel (2,5-12ans) (12 places)

Avril

Mercredi 01 avril	Cuisine (2,5-12 ans) (12 places)
Mercredi 22 avril	Jardinage (2,5 -5 ans) (8 places) / Art floral (6-12ans) (8 places)
Mercredi 29 avril	Piscine

Mai

Mercredi 06 mai	Piscine
Mercredi 13 mai	Parcours orientation (6-12ans) (8 places) / Psychomotricité (2,5-5 ans) (8 places)
Mercredi 20 mai	Jeux de société (2,5-6 ans) (8 places) / Scrapbooking (7-12 ans) (8 places)
Mercredi 27 mai	Piscine

Juin

Mercredi 03 juin	Balade pique-nique (2,5-7 ans) (8 places) / Géocaching (8-12 ans) (8 places)
Mercredi 10 juin	Après-midi intergénérationnel (2,5-12ans) (12 places)
Mercredi 17 juin	Randonnée VTT (8-12ans) (8 places) / Lecture (2,5-5ans) (8 places)
Mercredi 24 juin	Château gonflable / Grands jeux extérieurs (12 places)





Les exigences en matière de qualité évoluant sans cesse, une évaluation régulière et une mise à jour de ce projet se feront dès que le besoin s'en fera ressentir, c'est-à-dire au moindre changement important, et de manière plus automatique, tous les deux à trois ans (délai préconisé par l'ONE) afin de réactualiser et repenser l'accueil offert.

Documents en annexe :

- **Règlement d'ordre intérieur des accueillants**
- **Fiche d'inscription et règlement d'ordre intérieur de l'accueil**

En résumé,

« Un accueil qui assure bien-être et épanouissement hors du temps scolaire ou familial. »